

MAIRIE DE
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon**

Publié le : 11/10/2023

VOI.23.00.A02535

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE BATTANT

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande des entreprises SNCTP, ORLANDI et de GRDF
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages de gaz rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 23/10/2023 au 31/10/2023 RUE BATTANT

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 23/10/2023 et jusqu'au 31/10/2023, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE BATTANT, au droit du n°13 :

- Pendant certaines phases, la circulation peut être interrompue au droit du chantier par périodes n'excédant pas 3 minutes ;
- un fort empiètement est instauré ;

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **10 OCT. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL OF THE STATE OF TEXAS
DALLAS, TEXAS

IN WITNESS WHEREOF, I have hereunto set my hand and the seal of the State of Texas, this 15th day of May, 1967.



ATTEST:

JOHN W. CRANE, CLERK OF THE OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL

STATE OF TEXAS
COUNTY OF DALLAS
I, JOHN W. CRANE, Clerk of the Office of the Attorney General, do hereby certify that the foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the files of the Office of the Attorney General.

WITNESSED my hand and the seal of the Office of the Attorney General at Dallas, Texas, this 15th day of May, 1967.

JOHN W. CRANE

15 MAY 1967